

COMMUNE
DE



2807 PLEIGNE

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

**jeudi, 13 décembre 2018, à 20 heures,
à l'Epicentre**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Discuter et voter le règlement concernant le service régional de défense contre l'incendie et de secours (SIS) du Haut-Plateau.
3. Discuter et voter un emprunt ferme de 91'000.-- pour l'acquisition d'un véhicule de transport pour le SIS Haut-Plateau sous déduction de divers subventions et dons et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds.
4. Discuter et adopter la quotité d'impôt, les diverses taxes communales et voter le budget 2019.
5. Divers

Le règlement mentionné au point 2 de l'ordre du jour est déposé publiquement au secrétariat communal 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale. Ils peuvent y être consultés. Les éventuelles oppositions dûment motivées et par écrit seront adressées durant le dépôt public au secrétariat communal.

LE CONSEIL COMMUNAL